

## Agriculture | Forêt landaise : Le regroupement des petites propriétés post Klaus, une dynamique à entretenir



« La forêt des Landes de Gascogne sera reconstituée à l'hectare près ». Passé le traumatisme de la tempête Klaus et de ses dégâts sur le massif landais en janvier 2009, c'était la promesse des responsables publics et politiques de l'époque, feu Henri Emmanuelli en tête. Une promesse qu'il répétait encore en février 2012, lors du lancement d'une opération de regroupement des petites propriétés forestières. Objectif : atteindre collectivement le seuil des 4 ha de superficie ouvrant droit aux aides du Plan Chablis mis en œuvre par le Gouvernement. Ce 31 janvier 2018, à l'heure du bilan de cette opération de regroupement, de l'avis des politiques landais, comme des professionnels forestiers, la promesse a été tenue. Avec un défi désormais : maintenir cette dynamique collective.

Le Conseil départemental des Landes, à l'initiative de cette démarche, l'Etat, le Centre régional de la Propriété Forestière, la Société forestière de la caisse des dépôts et consignations, le Syndicat des sylviculteurs du Sud Ouest, l'Association des entrepreneurs de travaux forestiers, et la Coopérative forestière Alliance Forêt Bois ; pour les sept partenaires engagés depuis 6 ans dans cette démarche de « dynamique de regroupement » des petites propriétés forestières impactées par la tempête Klaus, l'heure était résolument à la satisfaction ce 23 janvier. Et pour cause, « le travail de fourmi », animé par le CRPF, de contacter, par des réunions collectives, des appels ou autres visites individuelles les « petits » propriétaires pouvant être concernés, à payer.

### 22 M€ d'aides pour le nettoyage et le reboisement

Chiffre témoignant du morcellement de la forêt privée dans le massif landais, ce sont 10 000 propriétaires qui ont participé à ce regroupement, « soit par le biais d'un organisme de gestion en commun, assuré par la coopérative Alliance Forêt Bois, soit par la création d'associations syndicales libres, soit encore par la constitution de groupements forestiers », rappelle Xavier Fortinon, Président du Conseil départemental des Landes.

Au total, 8300 ha de forêt ont ainsi pu être nettoyés, bénéficiant de 10,5M€ d'aides de l'Etat et de l'Europe en ce sens, et 9 100 ha font l'objet de reboisement, pour une enveloppe de 11,5M€ d'aides. Un total de 22 M€ d'aides issues des 500 M€ mobilisés sur 8 ans par le Plan Chablis qui s'est terminé fin 2017.

« Un plan qui aura, petites propriétés comprises, bel et bien porté ses fruits car en terme de reconstitution du

massif des Landes de Gascogne, on dépasse légèrement l'objectif des 200 000 ha de reboisement que visait le Plan; ça signifie que la grande majorité des propriétaires ont pu être accompagnés », note Stéphane Vieban, le directeur d'Alliance Forêt Bois.

## "Réveiller" les petits propriétaires sur la gestion du patrimoine forestier

Si cette action de « regroupement » a permis, d'un point de vue individuel, aux propriétaires concernés de recevoir des aides auxquelles ils n'auraient pu prétendre par eux-mêmes pour la reconstitution de leurs parcelles, elle a aussi, et peut-être surtout, permis d'un point de vue global « de "réveiller" tous ces petits propriétaires et de les inclure dans une démarche collective autour de la gestion de leur patrimoine forestier », note Roland De Lary, Directeur du CRPF. Une prise de conscience jusque-là sans doute difficile pour ses propriétaires forestiers, qui parfois délaissent leurs propriétés, celles-ci n'étant par ailleurs pas soumises, de part leur petite taille, à une obligation d'un plan de gestion.

Si chacun s'est ainsi félicité de cette nouvelle dynamique enclenchée dans les rangs des petits propriétaires, l'enjeu a notamment rappelé le Préfet, est « désormais de maintenir cette dynamique, de continuer à fédérer les énergies, de poursuivre cet accompagnement pour permettre une vision élargie de la forêt. Et pour cela il faut rester collectivement investi sur le devenir de notre forêt. »

Une mobilisation d'autant plus nécessaire que comme l'a rappelé Xavier Fortinon, à ses côtés, « on rentre dans le creux de la production de bois sur pieds pour faire fonctionner l'outil industriel ». « Nous sommes dans une période charnière, il va falloir mobiliser les gros bois qui sont dans le département... », s'accordent les deux hommes. De « gros bois », qui bien souvent sont encore dans cette forêt privée morcellée de petites propriétés peu ou pas exploitées. D'où la nécessité pour les responsables de ne pas rompre le contact avec cette partie jusque là cachée, ou presque, de "l'iceberg" forestier des Landes de Gascogne. « Il en va du développement économique du secteur et de département mais aussi, sur la question de l'entretien des parcelles et du reboisement, de la durabilité de la forêt et de sa richesse écologique » a conclu le Président du Département.



Solène Méric

*Credit Photo : Aqui.fr*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 24/01/2018*  
*[Url de cet article](#)*